

Soumission citoyenne concernant l'évaluation BAPE : Samonix Inc., Pontiac (Québec)

14 septembre 2026

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous faire part de mes préoccupations et de mes suggestions concernant le projet proposé par Samonix Inc à Pontiac. J'habite directement en aval du projet, ce qui a des répercussions personnelles et familiales.

Mes préoccupations sont les suivantes :

1. Les analyses d'eau en temps réel en aval sont insuffisantes et aucune mesure n'est prévue à cet effet. Ce projet, plus vaste que tous les autres, repose sur des données scientifiques non validées. Les modèles informatiques présentent des limites : ils ne tiennent pas compte des spécificités du lit de la rivière ni de l'impact du barrage sur le déplacement des effluents.
2. Le seul avantage potentiel pour la région sera la création de quelques emplois au salaire minimum pour les habitants, malgré la promesse d'un salaire minimum de 40 \$ l'heure (en 2026) pour le travailleur le moins bien rémunéré. Nous ne disposons ni des logements ni des infrastructures nécessaires, et aucun plan n'est prévu à cet effet. Aucune évaluation n'a été réalisée concernant l'impact social sur la communauté (santé, routes, écoles, etc.). Le coût pour la communauté est bien supérieur aux avantages. Nous subissons régulièrement de longues coupures d'électricité. On ignore si la survie des poissons ou le traitement des eaux usées seraient compromis lors d'une panne de courant.
3. Le niveau sonore des ventilateurs et des systèmes d'irrigation fonctionnant 24 heures sur 24, ainsi que le niveau sonore du fonctionnement prolongé du générateur, auront un impact sur la qualité de vie.
4. La notion de « sécurité alimentaire nationale » ne s'applique pas. Lors des première et deuxième réunions, il a été précisé que le saumon serait produit pour l'exportation vers les États-Unis et l'étranger. Il a été reconnu que les habitants de Pontiac, et même l'ensemble du Québec, ne pourraient pas se le permettre, car il s'agissait d'un produit haut de gamme.
5. Le projet en Nouvelle-Écosse (Sustainable Blue) est en faillite et est géré par des investisseurs américains. Je doute de sa viabilité financière, compte tenu du nombre de

fermes en construction et de la réticence des acheteurs à acquérir du poisson d'élevage.

Bien qu'il s'agisse d'une décision commerciale ou d'investisseur, elle a un impact sur les fonds publics investis dans un projet prometteur mais qui manque d'une véritable évaluation de marché, qui ignore l'aversion des consommateurs pour les poissons d'élevage industriel et qui est d'une telle ampleur que de très nombreuses choses peuvent mal tourner.

Les recherches démontrent à maintes reprises que l'élevage de saumon à terre est un échec. De nombreux pays interdisent désormais ces activités (ce qui explique peut-être leur intérêt pour le Canada). Nombre d'entre elles ont fait faillite, laissant derrière elles des problèmes qui affectent les communautés locales.

<https://seawestnews.com/advocacy-outruns-reality-in-push-for-land-based-salmon-farms-in-b-c/>

Voici quelques-uns des plus récents :

- *Fermes aquacoles nordiques*
- *Bleu durable*
- *Technologies AquaBounty*
- *LocalCoho*
- *Terre du Psaume*
- *Saumon Gaia*
- *Saphir de l'Atlantique*

6. Le projet en lui-même pourrait être considéré comme déplaisant.

Stephanie Williams de PETA a commenté la situation concernant le saumon d'élevage terrestre :

«En résumé : aussi « innovante » ou « terrestre » que soit la technologie, confiner des centaines de milliers de saumons dans des enclos artificiels pendant toute leur vie — en les privant de tout ce qui est naturel et important pour eux — est intrinsèquement cruel et ne peut être qualifié de durable ou d'humain.

7. L'eau à cet endroit est soumise à une pression extrême, notamment en raison du développement de Chalk River, du ruissellement agricole et des activités humaines, ce qui a entraîné une prolifération de plantes aquatiques et la disparition des grenouilles-taureaux et des tortues dans cette partie de la rivière. Ce sont là des problèmes évidents qu'il convient de prendre en compte avant d'aggraver la situation.

Le projet est inacceptable

1. Il s'agit d'un risque environnemental qui n'a pas fait l'objet de recherches indépendantes suffisantes.
2. Les recherches démontrent qu'il ne s'agit pas d'un modèle d'affaires viable (Gardner Pinfold Consulting, mandaté par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse).
3. Les impacts sociaux et communautaires ainsi que les coûts de l'opération n'ont fait l'objet d'aucune évaluation.
4. L'éventualité d'incinérer les déchets sur place à l'avenir est inacceptable.

Il pourrait être amélioré par

1. Réduire considérablement la taille.
2. Un nettoyage complet du site est nécessaire avant de creuser et de perturber les sols contaminés et les flaques de déchets chimiques inconnus dans les environs immédiats.
3. Il est nécessaire d'installer un détecteur/moniteur de solution saline/chimique au niveau des conduites d'admission de Portage-du-Fort afin que, en cas d'incident, l'admission puisse être fermée avant que l'usine de purification d'eau ne soit endommagée par un quelconque problème.
4. L'obligation de garantir un accès abordable au produit directement auprès de l'usine si celle-ci prétend assurer la « sécurité alimentaire nationale ». La limitation des exportations si elle se prétend « durable », par la réduction des coûts de transport, est également requise.
5. Un comité de participation citoyenne actif, impliqué dès l'approbation et tout au long du processus, ayant accès à tous les résultats d'analyses de l'eau et composé de citoyens intéressés ou concernés, plutôt que d'élus, devrait être mis en place. Idéalement, ce comité devrait inclure des représentants de la communauté autochtone, en plus d'un membre du conseil d'administration de l'entreprise.
6. Des engagements garantissant un salaire décent, assorti d'avantages sociaux et de la sécurité de l'emploi.
7. Il est impératif de mettre en place un fonds fiduciaire pour la remise en état des rivières et des stations d'épuration en cas de problème.

8. Un engagement à ce que tous les biodéchets soient évacués de Pontiac et ne soient pas traités sur place.

Je m'oppose à ce projet car les risques et les coûts sont largement supérieurs aux avantages pour la population et l'environnement de Pontiac, du Québec et de l'Ontario. Des recherches démontrent également que le projet n'est pas viable financièrement et risque de gaspiller l'argent des contribuables sans qu'aucun des objectifs annoncés ne soit atteint.

Respectueusement soumis,

Sylvia Poetschke